

Candida

## Une espèce juridique nouvelle

### Un genre scabreux

Un sujet de film 10 Janv. 1929

M. André Gide, qui n'en est pas à une invention heureuse près, a inauguré, depuis quelque temps, un mode de correspondance aussi ingénieux que pratique.

Lorsqu'il s'agit d'une lettre un peu longue, au lieu de la confier à la boîte, il la publie dans la *Nouvelle Revue française*. Il évite ainsi d'onéreux frais de port et il est, en outre, sûr que sa lettre parviendra à destination. Car supposé que le destinataire ne lise pas régulièrement la revue, il se rencontrera toujours quelqu'un pour l'avertir qu'il y a du courrier pour lui. Enfin, grâce à ce système, chaque fois, M. André Gide se trouve à la fois avoir fait son article et mis sa correspondance à jour. Combinaison trop avantageuse pour ne pas susciter nombre d'adeptes, si elle n'avait le défaut de presoulever, sous une forme nouvelle, le grave problème de la propriété des lettres.

Une jurisprudence récente n'a-t-elle pas, en effet, décidé que toute lettre confidentielle formait la propriété exclusive du destinataire et ne pouvait, sans son consentement, être livrée au public ? Dès lors, vous voyez tous les ennuis qu'encourt la *Nouvelle Revue française* en se chargeant des missives de M. André Gide.

Tant que celui-ci se bornera, envers ses correspondants, à des propos cordiaux ou louangeurs, la *Revue* peut dormir tranquille. Tout ce que lui réclameront les intéressés, ce sont des exemplaires du fascicule les concernant, pour les répandre parmi leurs amis et connaissances. Mais, que M. Gide, dans une de ses lettres, s'avise de mêler les réserves à l'éloge ou même d'introduire quelques brocards d'ordre personnel, rien ne dit que le destinataire n'arguera pas de son droit de propriété pour faire saisir le numéro et exiger, en sus des dommages,

Les journaux ou périodiques qui autoriseraient désormais leurs collaborateurs à remplacer leurs chroniques par des lettres particulières, ne sauraient donc trop surveiller ce genre de copie. Car souvent, à la fin de l'année, il leur revient fort cher.

Je n'en veux comme exemple que la dernière lettre adressée par M. Gide, pour le jour de l'An, à M. François Porché, au sujet de son beau livre, *L'Amour qui n'ose pas dire son nom*.

Dans la première partie de cette lettre, pas un mot qui semble de nature à émouvoir les susceptibilités de M. Porché ou à provoquer ses revendications, puisqu'elle ne vise que M. Gide lui-même. C'est, du reste, moins un morceau épistolaire qu'un morceau lyrique, évoquant par sa touchante mélancolie *la Tristesse d'Olympio* et qu'on intitulerait volontiers, par analogie, *la Tristesse de Corydon*.

M. André Gide, effectivement, n'arrive pas à se consoler de la légende qui veut que Proust, l'ait « gratté » dans la peinture de Sodome. Et, une fois de plus, avec faits à l'appui, il rappelle là-dessus ses titres de priorité.

Bien avant Proust, n'a-t-il pas écrit *l'Immoraliste*, puis ce *Saint*, auprès de qui le baron de Charlus n'est qu'un petit saint, et, d'autre part, depuis des années, n'annonçait-il pas partout ses souvenirs d'enfants et de jeunesse ? Seulement, que voulez-vous, comme on dit au golf, M. Gide a trop tourné autour du « pott », tandis que Proust y allait franchement. Et finalement pour le public, ce sera toujours lui qui restera le Christophe Colomb des régions dont M. Gide devra se résigner à n'être que le Vespuce.

L'auteur d'*Amyntas* a, d'ailleurs, trop d'élévation et trop de délicatesse d'esprit pour se plaindre avec fracas de cette injustice, et c'est dans les termes les plus modérés, les plus affables qu'il reproche à M. Porché d'avoir méconnu, comme tant d'autres, son rôle d'initiateur.

Par contre, le ton devient plus amer et je dirai même plus pédant, dès que M. Gide aborde la spécialité dont il s'est institué l'apôtre. Ici nous n'avons plus un confrère s'adressant à un confrère, mais un maître parlant à un débutant, un professionnel à un amateur.

Assurément M. Gide s'incline devant la bonne foi et la conscience que respire *L'Amour qui n'ose pas dire son nom*. Pourtant il ne peut se défendre d'indiquer qu'à cet amour, M. François Porché n'entend goutte. Car, pour en dissertier avec compétence, paraît-il, il ne suffit pas de l'avoir étudié. Il faut encore en avoir le goût et c'est, nous affirme M. Gide, un goût qui « ne s'acquiert pas si facilement ».

Or, comment M. François Porché prendra-t-il la chose ? N'y verra-t-il qu'un hommage à la régularité de ses mœurs ? Ou, se froissant de cette accusation d'inaptitude, à la première occasion, sautera-t-il tendrement sur M. André Gide pour lui prouver l'inanité de son diagnostic ? Ou, s'en tenant simplement à la loi, poursuivra-t-il la *Nouvelle Revue française* pour divulgation de correspondance confidentielle ?

Ce ne sont là, évidemment, que des hypothèses. Mais ne montrent-elles pas tout ce qu'a de scabreux la chronique épistolaire et quels fâcheux conflits elle risque d'entraîner ?

F. Vanderem

"Candida"

10 Janvier 1929

134